

**Envoi par courrier et par télécopieur**

Québec, le 15 février 2017

Madame Anne-Marie Gaudet  
Directrice régionale  
Agence canadienne d'évaluation environnementale – Région de Québec  
901-1550, avenue d'Estimauville  
Québec (Québec) G1J 0C1

**Objet :** Projet d'ouverture et d'exploitation de la mine Akasaba Ouest à Val-d'Or  
(demande d'information de la commission du 15 février - DQ1)

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 31 janvier et 1<sup>er</sup> février derniers sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet la question suivante:

- L'agence (ACÉE) rendra-t-elle publics les avis sur le projet Akasaba Ouest qu'elle reçoit d'*Environnement Canada* et notamment du *Service canadien de la Faune* en lien avec la *Loi sur les espèces en péril* ? Expliquer vos règles et façons de faire en la matière.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit **d'ici le 17 février prochain**, compte tenu de la deuxième partie de l'audience débutant le 28 février prochain à Val-d'Or.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Renée Poliquin  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission